

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE JEUX CONFORMEMENT A LA NORME EN1176-1:2017

1. GENERAL.

BENITO recommande qu'un responsable de supervision et entretien des installations de jeux soit désigné.

2. SUPERVISION.

La supervision implique de maintenir les installations de jeux en parfait état afin qu'elles puissent être utilisées correctement à tout moment et que l'utilisateur soit protégé contre les risques évitables.

Le contrôle a pour but de supprimer les sources de danger. La personne en charge devra :

- 1.- Contrôler que les équipements sportifs ou de jeux sont en bon état. Vérifier les équipements de jeux en les utilisant soi-même, se balancer, glisser, les secouer pour vérifier leur résistance et fonctionnalité.
- 2.- Nettoyer les installations et ramasser tout élément qui puisse supposer un risque pour l'utilisateur des installations, par exemple les bouts de verre, canettes, bouteilles, etc.
- 3.- Retirer les obstacles, notamment sur l'aire de jeux et/ou sportive.
- 4.- Retirer les branches sèches aux alentours de l'aire de jeux.
- 5.- Retirer les plantes venimeuses sur l'aire de jeux.
- 6.- Vider les conteneurs poubelles.
- 7.- Remplacer les panneaux informatifs abîmés ou manquants.
- 8.- Vérifier si les barrières et portillons qui doivent protéger les enfants de la circulation routière sont en excellent état de fonctionnement.
- 9.- Vérifier si le sable des aires de jeux pour enfants en bas âge est visuellement en excellent état.
- 10.- Vérifier que les fondations et autres pièces d'ancrage des équipements ou installations placées au sol se trouvent à la profondeur indiquée sur les instructions de montage dans la rubrique « FONDATIONS DE L'EQUIPEMENT ».
- 11.- Contrôler les maladies des arbres facilement reconnaissables et retirer les branches cassées et sèches pouvant représenter un danger.

Ces inspections doivent également inclure la vérification de la traficabilité, aussi bien des chemins d'accès aux équipements que ceux qui mènent aux zones de repos (éviter les possibles risques de trébuchement à cause de racines qui dépassent, retirer les pierres et remplir les trous, etc.).

AVERTISSEMENT 1. Les parcs avec un niveau de fréquentation élevé ou haut risque de vandalisme peuvent requérir une fréquence d'inspection plus conséquente, voire journalière.

AVERTISSEMENT 2. Ne pas utiliser le produit avant la finalisation de l'entretien.

3. ENTRETIEN.

Les opérations d'entretien générales sont les suivantes :

- 1.- Vérifier que les fondations se trouvent à la profondeur indiquée sur les instructions de montage de l'équipement. Nettoyer et niveler les zones de sécurité des différentes installations de jeux, notamment les zones de sortie des différents jeux. Nettoyer l'intérieur des maisonnettes et des cabanes.
- 2.- Vérifier que les fondations ne sont pas visibles et ne constituent pas un danger pour l'utilisateur suite au passage du temps et à l'utilisation des équipements. Remplir les trous qui se forment sous les balançoires et à la sortie du toboggan. Vérifier l'état du sol (dalles, sol continu, sable, gazon).
- 3.- S'assurer que la stabilité structurelle du jeu est la même que le premier jour en l'utilisant soi-même, se balancer, glisser, les secouer pour vérifier sa résistance, fonctionnalité et fonctionnement doux.
- 4.- Vérifier les bouchons et vis de l'ensemble des jointures du jeu. Faire spécialement attention aux sièges des balançoires en vérifiant qu'ils sont bien attachés.
- 5.- Vérifier l'usure, détérioration et destruction des pièces des paliers, ferrures, pièces en métal et sièges. Resserrer les vis et remplacer les pièces usées ou abîmées.
- 6.- Vérifier l'usure des chaînes et cordes. Ajuster la tension. Vérifier les vis et remplacer les pièces usées ou abîmées. Vérifier que le filet est tendu et non effiloché. S'assurer de l'état optimum du filet et des cordes du pont et de que les vis et écrous sont serrés au maximum.
- 7.- Vérifier les dommages causés par les intempéries et la détérioration des pièces en bois. Réviser notamment la décomposition des parties en contact avec le sol des poteaux et supports. Analyser et s'assurer que les longerons, poteaux et compléments en bois ne présentent aucun défaut structurel et ne sont ni inclinés ni déformés.
- 8.- Limer les aspérités du bois causées par les intempéries, détérioration ou usure.
- 9.- Effectuer une inspection profonde des fondations au moins une fois par an.
- 10.- Vérifier que les sols des tours ne présentent pas de dommages ou défauts. Vérifier que les panneaux en polyéthylène ne se sont pas déformés et ne présentent ni éraflures ni rayures dangereuses. S'assurer que la barre de sécurité est en bon état et bien placée. Vérifier l'escalier et les jointures des marches.
- 11.- Vérifier que la tôle en INOX de glissement ne présente ni bosses ni séparations avec les côtés qui doivent être lisses, propres et sans fissures ni bords pointus.

12.- Vérifier l'absence de corrosion sur les parties métalliques. Vérifier les soudures de l'ensemble des jointures.

4. SUPPRESSION DES DEFAUTS.

Les défauts doivent être immédiatement réparés. Si cela n'est pas possible, l'équipement ou l'installation devra être mis hors service et des mesures de sécurité pertinentes et efficaces devront être mises en place (par exemple placer des barrières).

BENITO dispose de pièces de rechange de tous les composants qui forment l'équipement. Afin de les identifier, consultez le plan éclaté inclu dans les instructions de montage de l'équipement correspondant.

5. JOURS DE SUPERVISION ET ENTRETIEN.

BENITO recommande que le responsable d'entretien et supervision détermine la fréquence des inspections en fonction du type d'équipement, degré d'utilisation, emplacement côtier, si la stabilité de l'équipement dépend d'un seul poteau, pollution atmosphérique, ancienneté, etc.

6. LIVRE DE CONTROLE.

Afin de certifier la régularité des inspections, le responsable d'entretien et supervision devra remplir le Plan d'Entretien, défini dans l'Annexe A.

Les fiches d'entretien doivent être conservées pendant une période d'au moins 5 ans.

7. SOL DE SECURITE.

Il est recommandé que l'aire de sécurité des jeux soit recouverte d'un matériau absorbant d'impacts conforme aux caractéristiques définies par la norme EN-1177.

Les jeux peuvent être installés sur des sols naturels non compacts et sableux tels que :

Gazon, écorce, copeaux de bois, sable sans sédiments ni argiles, sablon non compacté, graviers et sable de plage.

Ces matériaux doivent toujours être en bonnes conditions. Pour ce faire, il faut effectuer un entretien périodique consistant à nettoyer, aérer et retourner la surface afin **d'éviter le compactage du sol**.

A continuation, vous trouverez un tableau avec les propriétés de ces matériaux :

Tableau 1 – Types de sol, selon la hauteur de chute acceptée.

Matériau du sol ^a	Description	Profondeur minimale de la couche ^b	Hauteur de chute maximale
Après vérification de la conformité de la surface installée avec ce tableau (par exemple en effectuant un test avec tamis, ou disposer d'un rapport de test conforme à la norme EN1177), aucun autre test n'est nécessaire	mm	mm	mm
Gazon/substrat naturel	-	-	≤ 1000 ^d
Ecorce	Granulométrie de 20 à 80	300	≤ 2000
		400	≤ 3000
Copeaux de bois	Granulométrie de 5 à 30	300	≤ 2000
		400	≤ 3000
Sable ou gravier ^c	Granulométrie de 0,25 à 8	300	≤ 2000
		400	≤ 3000
Autres matériaux et autres profondeurs de couche	D'après le test HIC (voir EN1177)		Hauteur de chute critique d'après le test

^a Pour plus d'informations concernant les matériaux correctement préparés pour leur usage sur des aires de jeux, voir le Rapport Technique CEN/TR 16598 (Ensemble d'Exigences prévues par la Norme EN1176-1).

^b Pour les matériaux non cohésifs, il faut ajouter 100mm à la profondeur minimale pour compenser le déplacement (voir 4.2.5.1).

^c Le sable et le gravier doivent être arrondis et lavés pour supprimer les particules de boue ou d'argile. Le terme "gravillon" désigne généralement ce type de gravier. Coefficient d'uniformité D60/D10 < 3,0. La taille du grain peut être identifiée au travers d'un test avec tamis comme indiquée par la Norme EN933-1 (voir annexe G).

^d Le gazon, en plus d'être esthétiquement attractif, dispose également de certaines propriétés d'amortissement. Dans de bonnes conditions d'entretien, il est efficace contre les chutes jusqu'à 1m et peut être utilisé sans besoin d'effectuer un test au préalable. Pour les chutes supérieures à 1m, le rendement du gazon en tant que surface d'amortissement dépend des conditions climatiques locales. Le climat présentant de fortes variations sur toute l'Europe, l'établissement de directives nationales est recommandé. Le gazon/substrat naturel n'est pas destiné à être soumis à des tests conformément à la Norme EN1177.

Les matériaux d'amortissement doivent être correctement entretenus. Le manque d'entretien de ces surfaces réduit significativement leurs propriétés d'amortissement.

Concernant les installations de jeux pour enfants, il est recommandé de ne pas dépasser une pente de plus de 2% et d'inclure un système de drainage afin d'éviter l'accumulation d'eau.

ANNEXE A: PLAN D'ENTRETIEN

N° Opération	Description	Fréquence
1	Nettoyer et niveler les zones de sécurité des différentes installations de jeux, notamment les zones de sortie des différents jeux. Nettoyer l'intérieur des maisonnettes et des cabanes.	Hebdomadaire
2	Vérifier que les fondations ne sont pas visibles et ne constituent pas un danger pour l'utilisateur suite au passage du temps et à l'utilisation des équipements. Remplir les trous qui se forment sous les balançoires et à la sortie du toboggan. Vérifier l'état du sol (dalles, sol continu, sable, gazon).	Hebdomadaire
3	S'assurer que la stabilité structurelle du jeu est la même que le premier jour en l'utilisant soi-même, se balancer, glisser, les secouer pour vérifier sa résistance, fonctionnalité et fonctionnement doux.	Hebdomadaire
4	Vérifier les bouchons et vis de l'ensemble des jointures du jeu. Faire spécialement attention aux sièges des balançoires en vérifiant qu'ils sont bien attachés.	Mensuelle
5	Vérifier l'usure, détérioration et destruction des pièces des paliers, ferrures, pièces en métal et sièges. Resserrer les vis et remplacer les pièces usées ou abîmées. Lubrifier les paliers.	Mensuelle
6	Vérifier l'usure des chaînes et cordes. Ajuster la tension. Vérifier les vis et remplacer les pièces usées ou abîmées. Vérifier que le filet est tendu et non effiloché. S'assurer de l'état optimum du filet et des cordes du pont et de que les vis et écrous sont serrés au maximum.	Mensuelle
7	Vérifier les dommages causés par les intempéries et la détérioration des pièces en bois. Réviser notamment la décomposition des parties en contact avec le sol des poteaux et supports. Analyser et s'assurer que les longerons, poteaux et compléments en bois ne présentent aucun défaut structurel et ne sont pas inclinés ou déformés.	Mensuelle
8	Limer les aspérités du bois causées par les intempéries, détérioration ou usure.	Mensuelle
9	Effectuer une inspection profonde des fondations au moins une fois par an.	Anuelle
10	Vérifier que les sols des tours ne présentent pas de dommages ou défauts. Vérifier que les panneaux en polyéthylène ne se sont pas déformés et ne présentent ni éraflures ni rayures dangereuses. S'assurer que la barre de sécurité est en bon état et bien placée. Vérifier l'escalier et les jointures des marches.	Mensuelle
11	Vérifier que la tôle en INOX de glissement ne présente ni bosses ni séparations avec les côtés qui doivent être lisses, propres et sans fissures ni bords pointus.	Mensuelle

12	Vérifier l'absence de corrosion sur les parties métalliques. Vérifier les soudures de l'ensemble des jointures.	Mensuelle
-----------	---	-----------

8. NOTES: